

DIASPORA

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS SUR LA DIASPORA N 0048



IMMIGRATION

**La joie du retour au pays
et le stress des préparatifs**

**Sanction pénale
sévère ne rime pas
avec éducation morale**

Entretien exclusif
avec M. Abdoul Ba

**«Le Sénégalais de
l'extérieur peut
beaucoup apporter sur le
plan de la coopération»**



MAROC



**Les vols
internationaux
autorisés à
partir du
7 février**

GAMBIE



**Le destin de
Ebrima Darboe,
migrant, quart
de finaliste de la
CAN 2021**

FRANCE

**Une immigration
en hausse pour
l'année 2021**



THE MIGRATION CONFERENCE 2022
Mohammad V University - RABAT

September 7, 2022 – September 10, 2022

Abstract Submission Deadline : 1 April 2022

EN BREF... EN BREF...

Le Maroc autorise les vols internationaux à partir du 7 février

La fin de la fermeture est presque totale pour les voyageurs étrangers au Maroc. Le gouvernement a en fait annoncé qu'il mettrait fin à l'interdiction des vols internationaux à partir du 7 février prochain. L'interdiction des vols a été reportée le 29 novembre dernier et la date limite avait été reportée à plusieurs reprises, obligeant certaines compagnies à prendre des vols extraordinaires pour rapatrier des citoyens étrangers bloqués dans le pays. Maintenant, la situation épidémiologique semble plus sous contrôle et l'interdiction n'est plus nécessaire. Cependant, de nouvelles mesures de sécurité seront adoptées pour ceux qui entrent dans le pays et les conditions seront annoncées dans les jours à venir.

En France, une immigration en hausse pour l'année 2021

Après un ralentissement lié à l'épidémie en 2020, l'immigration est modérément repartie à la hausse en 2021.

Après une baisse des flux migratoires en 2020, en raison de la pandémie, les arrivées de personnes étrangères en France ont été plus nombreuses en 2021. Concernant le nombre de visas (jusqu'à un an de présence), celui-ci a augmenté de près de 3 % en 2021. Un peu plus de 733 000 ont été accordés (principalement aux Marocains, Algériens et Saoudiens). Ce nombre reste toutefois très inférieur à la quantité de visas accordés avant l'épidémie (3,5 millions en 2019). Le nombre de titres de séjours a, lui, augmenté de près de 22 % et retrouvé un niveau avoisinant celui de 2019. 271 675 titres ont été délivrés : les étudiants et les personnes ayant déjà de la famille en France constituent les deux principales catégories à en bénéficier.

DIASPORA

Directeur de Publication

Malick SAKHO

Secrétaire de Rédaction

Falilou THIANE

Desk Culture & Religion

Abdou Saer GUEYE

Service Commercial

Serigne SECK alias Mc Talibe

Adresse : 14 Rue Henri Queffelec

35170 Bruz (France)

Tél. 0601231387

Email. malicksakho52@gmail.com

La joie du retour au pays et le stress des préparatifs

La règle sur laquelle les futurs vacanciers se retrouvent est : ne jamais annoncer sa date d'arrivée au pays natal. Les personnes mises dans la confiance sont souvent les épouses, quelques jours avant le départ

En France, les salariés disposent de cinq semaines de congés payés par an pour se reposer. Mais, les vacances servent avant tout, dans les pays développés, à se ressourcer, s'évader, désstresser, de recharger les batteries pour reprendre le travail. La législation française permet aux immigrés, en accord avec leurs entreprises, de cumuler plusieurs jours de vacances pour pouvoir disposer de deux, voire trois mois de repos. Ce qui leur permet de séjourner plus longtemps dans leur pays d'origine. Les préparatifs de voyage pour le Sénégal sont souvent des moments de stress pour la diaspora. La règle sur laquelle les futurs vacanciers se retrouvent est : ne jamais annoncer sa date d'arrivée au pays natal. Les personnes mises dans la confiance sont souvent les épouses, quelques jours avant le départ. Leurs craintes se situent au niveau des sollicitations ou des réclamations de cadeaux en provenance de France. Le téléphone portable arrive en tête des cadeaux réclamés. Pour ne pas mécontenter parents, amis, faux amis et troubadours, les réponses des immigrés restent évasives. Le refus est rarement prononcé pour ne pas les frustrer.

Quelques mois avant le départ, c'est l'effervescence, surtout chez les femmes. Il faut acheter vêtements, chaussures, colliers, tissus, parfums, etc. Elles doivent toujours faire plus que leurs voisines qui ont distribué des valises de cadeaux durant leur séjour au Sénégal et, dont les actions sont parfois diffusées sur les réseaux sociaux pour montrer qu'elles font partie des nantis en France. C'est leur guerre froide : il faut la gagner pour être reconnues par la communauté. Elles ont la fièvre acheteuse et doivent remplir leurs devoirs d'expatriées. La France est un pays riche et certains sénégalais font semblant d'appartenir aux catégories sociales favorisées. S'ils se déclarent sans sous, on leur demande à

quoi ça sert de vivre dans l'Eldorado et revenir pauvre ? Cette situation devient parfois angoissante et empêche beaucoup de sénégalais de rentrer très souvent au bercail.

La veille du départ, l'immigré est dans tous ses états. Il est envié parce qu'il rentre chez lui après plusieurs mois, voire des années qu'il n'a pas foulé le sol de ses ancêtres. L'angoisse liée au nombre de kilos autorisés par les compagnies aériennes monte, d'autant plus que les cadeaux offerts par des amis peuvent surgir à la dernière minute. Le jour du départ, certains se lavent avec quelques potions magiques concoctées par un marabout afin d'arriver en bonne santé et peut-être pour que l'avion ne s'écrase pas. L'arrivée à l'aéroport peut créer un état d'excitation et d'angoisse parce que les compagnies aériennes n'autorisent que deux valises de 23 kg chacune et un bagage cabine de 12kg. La majorité de sénégalais ne pèse pas leurs valises avant d'aller à l'aéroport : «Inchallah, ça va passer». Plusieurs sénégalais dépassent très largement le nombre de kilos autorisé. A l'aéroport, on peut observer des valises ouvertes devant les guichets pour diminuer les charges des bagages. C'est alors que le choix des objets à abandonner en France devient cornélien. Il arrive que nos voyageurs pèsent trois à quatre fois leurs valises pour atteindre les kilogrammes requis. Les compagnies refusent toute négociation et les passagers qui ont des excédents de bagages sont mis de côté pour ne pas perturber le bon déroulement de l'enregistrement. Nous pouvons dire que les préparatifs du retour au pays natal ne sont pas de tout repos. L'attente des Sénégalais à l'égard de la diaspora est très forte et conduit nos compatriotes à répondre avec exagération aux besoins énormes qu'ils ne pourront jamais combler. Je pense que les parents, amis et proches auraient certainement besoin d'autre chose qui pourrait être une aide financière qui contribuerait aux besoins primaires. Le souci est qu'ils aimeraient avoir le beurre et l'argent du beurre : le portable et le «khalis» (argent) !!!

PAR ALASSANE THIAM

Le destin de Ebrima Darboe

C'est la belle histoire du jour. Le jeune prodige de la sélection gambienne Ebrima Darboe (20 ans), ancien migrant clandestin, s'apprête à disputer un historique quart de finale de la CAN 2022 face au Cameroun ! Coup de projecteur sur l'incroyable parcours de l'enfant de Bakoteh (Gambie).

Il a risqué sa vie, il est parti tout droit vers l'inconnu, vers une aventure sans issue... Mais le destin a voulu qu'il devienne une star du ballon rond ! Débarqué clandestinement en Italie en 2016, à l'âge de 14 ans, et ce, après avoir traversé la Méditerranée sur un bateau de fortune depuis la Libye, le pensionnaire de l'équipe des jeunes de l'AS Roma, Ebrima Darboe (20 ans), est en train de vivre un véritable conte de fée. Convoqué pour la CAN 2022, la première grande compétition internationale disputée par son pays, le talentueux milieu de terrain a réalisé le rêve de toute la Gambie en réussissant l'incroyable prouesse d'atteindre les quarts de finale de la compétition reine en Afrique. Valeureux, le jeune « Scorpion » de 20 ans défie ce samedi 29 janvier l'ogre camerounais pour une place en demi-finale !

« Jouer la Coupe d'Afrique avec la Gambie et atteindre les quarts de la compétition c'est quelque chose d'incroyable ! C'est un grand rêve qui s'est réalisé. Mais moi j'y croyais, même si je ne pensais pas que cela allait arriver aussi tôt ! » a affirmé Ebrima Darboe dans un entretien accordé à RFI

Entretien avec Monsieur Abdoul Ba

«Le Sénégalais de l'extérieur peut beaucoup apporter sur le plan de la coopération»

Monsieur Abdoul Ba est un Sénégalais de l'extérieur. Membre fondateur de l'APR et candidat « malheureux » aux municipales pour la commune de Guet Ardo qui a accepté de nous accorder cet entretien.

Monsieur Ba pourquoi aviez-vous décidé d'être candidat aux élections législatives ?

Avant tout je dirai que je ne suis pas un candidat malheureux car on attend les résultats définitifs car beaucoup d'irrégularités ont été notées çà et là. C'est ce qui explique un peu l'avance qu'ils ont eu sur nous car le processus a été biaisé en amont depuis les inscriptions. J'ai décidé de le présenter aux municipales car je suis né, j'habite et j'ai grandi à Guet Ardo et j'ai eu à faire le tour des 32 villages qui composent la commune et j'ai vu les difficultés dans lesquelles se débattaient les populations sur le plan culturel, social, économique et des infrastructures. Guet Ardo manque de tout. Le maire sortant est du reste mon neveu, je n'ai rien contre lui. Mais il gouverne depuis 11 ans (car on est parti de la délégation spéciale en 2010, en passant par président de la communauté rurale et ensuite maire avec toujours la même personne) mais il n'a absolument rien fait. Ayant fait le tour des 32 villages je n'ai vu aucune réalisation. Entre temps après des discussions avec le khalife de Guet Ardo qui se trouve être mon père, il nous a fait comprendre qu'il n'était pas content de la gestion du maire sortant. C'est fort de tout ça que j'ai décidé de m'engager, de présenter un programme, un plan de relance mais aussi un investissement au niveau de la commune.

A l'origine j'étais venu pour le Maouloud pas pour la politique, c'est pour ces raisons citées auparavant qui m'ont motivé.

On a vu que vous avez malheureusement perdu. Qu'est ce qui n'a pas réellement marché ?

On n'a pas encore perdu je l'ai dit à l'entame de mon propos, on attend la publication des résultats officiels par tribunal et nous allons faire des recours car il y a eu trop d'irrégularités. Certains bureaux de vote ont été ouverts jusqu'au-delà des heures prescrites dans le code électoral et les conditions n'étaient pas remplies car dans certains endroits les votes se déroulaient dans la pénombre. Il y a eu également beaucoup de transferts de militants qui n'habitaient pas la commune. C'est fort de tout cela que mon équipe et moi avons décidé de faire appel.

Pour le reste tout a marché car nous avons présenté un programme, nous avons fait le tour des 32 villages, les populations ont répondu en masse, ont adhéré et aimé notre programme et ont voté pour nous. Ce qui a fait la différence c'est le transfert massif et illégal d'électeurs.

Nous estimons que pour un début c'est satisfaisant car notre adversaire a là depuis 11 ans. Les élections ont été truquées depuis le début c'est-à-dire depuis les inscriptions. Pour le reste tout a marché comme sur des roulettes.

Le Sénégalais de l'extérieur peut-il être bon maire ?

Oui le Sénégalais de l'extérieur est un Sénégalais au même titre que les autres. Il peut être bon ou mauvais. Pour moi il peut être un bon maire vu l'expérience vécue. Ayant vécu pendant longtemps à l'étranger, nous avons vu comment nos communes de résidence sont gérées. Nous ne sommes pas non plus dans le besoin car chacun de nous gagne bien sa vie. Nous nous sommes juste intéressés à la politique pour aider nos compatriotes.

Le Sénégalais de l'extérieur peut être un excellent maire vu son parcours intellectuel, son parcours en tant que quelqu'un qui a affronté pendant beaucoup d'années d'autres réalités.

Le Sénégalais de l'extérieur peut beaucoup apporter sur le plan de la coopération et mettre au profit ses relations et partenariats.

En tant que membre de l'APR quelle lecture faites-vous des résultats des municipales ?

Je suis désolé quand j'attends certains membres de la coalition Benno Bok Yakaar faire une lecture subjective de la situation. Quand ils disent qu'on a gagné 37 sur 46 départements. C'est vrai certes mais quelles sont les villes perdues ?

Même si le président Macky Sall dit qu'on ne les a jamais gagnées j'estime qu'on était dans une phase de reconquête des villes perdues jusqu'ici par conséquent c'est un échec.

Je vois qu'ils ne se sont pas inspirés de la défaite du PDS en 2009 quand l'opposition prenait toutes les grandes villes c'était le même discours que les gens tenaient. Si vous gagnez des communes comme Guet Ardo, Pété, ou Ouarack et vous perdez les grandes villes comme Dakar, Thiès, Touba Ziguinchor etc. ça veut dire qu'on a vraiment perdu.

Je suis peiné quand j'entends certains réduire cette mésaventure à sa plus simple expression. Nous avons gagné beaucoup de communes rurales et perdu les grandes villes.

Regardez Alioune Sall qui perd Guediawaye devant Ahmed Aidara, Abdoulaye Diouf Sarr qui perd Yoff devant un gosse et Dakar devant Barthélémy Dias. Un ministre comme Dame Diop qui perd le maire sortant, Mamadou Ndiaye Rahma devant Serigne Mboup, Cheikh Tidiane Ba devant Bamba Fall, Lat Diop DG Lonase qui perd devant des novices.

Je vois que l'APR n'a absolument rien appris des élections. C'est une grosse défaite, il faut le reconnaître. Idrissa Seck qui a toujours gagné Thiès le perd en s'alliant avec l'APR.

J'ai toujours soutenu « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ». Cette fois-ci 80% des fautes ont été commises par le président Macky Sall car c'est lui qui a nommé et c'est lui qui a investi. Ceux qu'il a nommés ont presque tous perdu alors que ceux qu'il a défenestrés ont tous gagné. Regardez Aly Ngouille Ndiaye et Oumar Youm qui ont gagné haut la main leurs communes. Le président Macky Sall doit revoir sa copie.

Est-ce que selon vous les alliés ont été d'un grand apport pour votre parti ?

Les alliés sont toujours les bienvenus mais par exemple à Thiès on pouvait avoir un meilleur score en y allant seuls qu'en s'alliant avec Monsieur Idrissa Seck. Je crois que c'est une alliance contre nature et elle a tout chamboulé et ouvert le boulevard à Monsieur Ousmane Sonko.

Certains alliés ont certes apporté quelque chose mais le président Macky Sall au lieu de valoriser les membres fondateurs de l'APR qui ont fait de lui ce qu'il est devenu, a donné plus de confiance, plus d'estime et de considération à ses alliés. C'est ce qui explique les résultats qu'on a eus. Il faut avoir le courage de le dire, les résultats ont été catastrophiques. Les alliés selon moi n'ont pas été d'un grand apport.

Quelles sont les perspectives de votre coalition ?

Non je crois que cette coalition fait partie du Benno Bok Yakaar. C'était une coalition électorale. On ne pouvait pas aller avec Yewi Askani encore moins avec Wallu. Je ne suis pas de l'opposition je suis membre de l'APR et Mackyste à 100%.

Notre coalition est arrivée malgré les irrégularités derrière la liste de Benno Bok Yakaar et je sais qu'avec le recours qu'on introduira on se retrouvera en tête. Il suffira d'annuler les bureaux ou on a noté les irrégularités les plus flagrantes.

Si les recours aboutissent nous prenons les reines de la commune. Nous sommes de l'APR et nous y resterons. Après les échéances nous engagerons des discussions avec le président Macky Sall, et le président du conseil départemental Monsieur Mberly Sylla et nous allons rejoindre les rangs du parti pour travailler comme on a toujours fait.

Entretien : Malick Sakho

Lisez et faites lire votre
hebdomadaire gratuit
et visitez le site
www.diasporaactu.net

Sanction pénale sévère ne rime pas avec éducation morale

Aujourd'hui le Sénégal est marqué par un débat quasi inutile, mais qui a la valeur de montrer la faillite totale du système éducatif sénégalais. Faut-il rendre plus sévère la sanction pénale voire criminaliser l'homosexualité ? De toute façon à ce jour aux termes de l'article 319 du code pénal sénégalais alinéa 3 issu de la loi 66-16 du 12 février 1966 : " l'homosexualité est punie par un emprisonnement de 1 à 5 ans et d'une amende de 100.000 à 1.500.000 de francs C.F.A. et sera puni quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature". A propos de la sévérité des peines ; une peine privative de liberté est considérée plus sévère qu'une peine non privative de liberté, entre deux peines privatives de liberté, la plus sévère est celle dont la durée est plus longue et entre deux peines d'amende donc non privatives de liberté, la plus sévère est celle dont le quantum est le plus élevé. L'efficacité de la sanction pénale comme moyen de prévention sociale de la déviance est sa capacité dissuasive. Le thème de la prévention pénale avec une sanction plus rigoureuse de ce délit puni par nos morales religieuses est aujourd'hui plus que jamais au centre du débat suite à l'instrumentalisation du phénomène par les médias sénégalais. La sanction pénale agit comme un contre motif au motif criminel, immoral et amoral en raison de son triple effet :

- L'effet d'intimidation en raison de son caractère affligeant et socialement humiliant.

-L'effet de moralisation et d'éducation comme expression concrète de la réprobation sociale.

- L'effet de créer des habitudes et des attitudes au respect de la loi qui renforcent le sens de l'obéissance à celle-ci.

La prévention pénale constitue un instrument constant, essentiel et indispensable par lequel toute société démocratique et organisée cherche à contenir tout acte criminel et immoral. La sanction pénale est " l'extrema ratio" expression latine pour désigner remède extrême, la solution la plus douloureuse et la plus violente. Mais si la sanction pénale était efficace pour lutter contre les facteurs criminogènes, pourquoi y a-t-il possibilité de récidivisme ? La sanction pénale peut-elle être efficace pour lutter contre un phénomène social immoral et amoral rejetée par toutes les religions. ? Que peut la sanction pénale sur un phénomène qui existait avant la bible et le coran et que certaines nations surtout occidentales acceptent ou tolèrent ?

Reprenons le père catholique Agostino Gémelli (1878 - 1959) : " il ne s'agit pas de punir, de sanctionner, mais d'éduquer pour récupérer socialement" Tous ces gens qui défendent ce projet de criminaliser ce phénomène social sont des professeurs, des enseignants, des imams, des pères de familles des responsables de syndicats et des acteurs de la société civile. Personne ne doute de la légitimité de leur lutte, ni de l'importance de leur combat, de leur mission

religieuse et sociale, mais en tant qu'éducateurs, s'ils n'utilisent pas l'arme de l'éducation comme moyen de prévention sociale ; ils vont lamentablement échouer et en même temps doivent rendre leurs tabliers d'éducateurs et peut être même de père de famille.

La prévention sociale générale a pour fonction d'éliminer ou d'atténuer les causes sociales probables de la criminalité voire de toute déviance sociale par des activités de nature législative, administrative et plus généralement sociale et culturelle. Elle doit rendre les citoyens acteurs convaincus de valeurs sociales, des normes et des vertus morales et religieuses sur lesquelles toute communauté, tout groupe social, toute nation a besoin pour son épanouissement total. La défense des valeurs morales de la société (SAMM JIKKOYI en wolof) suppose une restauration et un renforcement des systèmes de contrôle et de protection de chaque société : famille, école, religions, systèmes d'éducation intramuros et extramuros, élaboration de valeurs morales et réprimande sociale des faits immoraux et amoraux. La prévention sociale consiste à l'action directe sur l'individu pour l'empêcher de tomber ou de retomber (récidive) dans la déviance sociale. La personne est un être faible, fragile et disposée à violer les normes morales et sociales si les systèmes de contrôle et de moralisation sociaux ne sont pas toujours actifs et présents. Le sentiment d'être coupable ou celui de la vergogne pour qui viole les valeurs morales et la peur de perdre l'estime et l'affection de son groupe social, de sa famille, de ses amis, de son quartier peuvent être des facteurs déterminants pour éviter toute déviance sociale. L'être humain est un animal social et moral capable d'intérioriser des normes sociales et morales de son propre groupe social et capable de les respecter et de les suivre juste pour rester membre de son groupe social et surtout de sa famille, car la récupération sociale surtout dans la société sénégalaise est souvent difficile voire impossible. Selon Albert Einstein : " l'individu est ce qu'il est et est ce qu'il représente non pas tant pour son individualité mais par le fait d'être membre d'une grande société humaine qui dirige son être matériel et moral de sa naissance à sa mort. Toutes nos actions et nos désirs sont liés à l'existence des autres."

Des millions et des millions de croyants à un seigneur unique DIEU ne pourront jamais accepter ni intérioriser dans leur conscience ce phénomène de déviance sociale et morale, mais vouloir le combattre avec une peine de prison ou une peine pécuniaire est peine perdue et bataille perdue d'avance. Tous nos enfants au Sénégal, malheureusement pour leurs familles qui en souffrent énormément, qui quittent le pays et sont accueillis à bras ouverts dans de nombreux pays qui acceptent ce phénomène en les intégrant socialement en mettant à leurs dispositions documents de séjour, logement, travail et protection sociale. L'effet pervers de ce

combat peut être la recrudescence de l'immigration clandestine. Les clandestins sénégalais en Europe peuvent désormais avoir un motif réel d'obtenir l'asile socio- politique d'autant plus les européens portent une sensibilité particulière à la protection des personnes persécutées pour des orientations sexuelles. Le Sénégal est toujours considéré comme un pays démocratique, de liberté d'expression et d'opinion, de respect des droits humains sans persécutions pouvant entendre des exilés.

Tous ces professeurs, imams, syndicalistes peuvent constituer un groupe d'éducation politiquement désintéressé mais socialement intéressé par la moralisation de la société sénégalaise. En quoi faisant ? Pour le bien du pays ils peuvent être volontairement des médiateurs sociaux.

La médiation sociale a pour rôle la vulgarisation des normes sociales pour une culture de régulation et de prévention des conflits sociaux. Elle se base sur trois principes.

- Soutenir la communication entre citoyens pour développer une culture de tolérance et de compréhension

- Intégration entre personnes de générations différentes pour prévenir et combattre à l'origine toutes les contradictions sociales source de conflits, d'incompréhensions et de heurts.

-Encourager un plus grand rapprochement entre les jeunes et les institutions et les normes sociales, politiques, juridiques et étatiques de gestion de la cité

Alors tous ceux qui pensent et qui défendent qu'endurcir la sanction pénale, criminaliser cette déviance sociale et morale selon leurs religions et leurs normes sociales est la solution sine qua non ; c'est juste un médecin qui propose une recette médicale qui au lieu de soigner la maladie, l'aggrave. Si l'autorité du président russe Poutine n'a pu rien faire, si l'extrémiste de droite le hongrois Viktor Orban a fini par céder, comment le Sénégal avec une simple menace de sanction pénale sévère soit elle pourra-t-il éradiquer ce phénomène séculaire, d'autant plus qu'on parle d'homosexuels qui sont socialement invisibles.

Pères de familles, imams, éducateurs, professeurs, syndicalistes, société civile etc., la solution et l'unique solution est dans la prévention sociale générale par l'éducation mais jamais dans la prévention pénale

Magatte Simal C.A.D.E.E.S Italie

Diasporaactu.net

Vous souhaitez diffuser de la publicité sur **DIASPORA HEBDO** et **DIASPORA ACTU.NET** Contactez ci-dessous notre équipe commerciale pour obtenir plus d'informations sur les services que nous offrons.

Tel. + 221 78 597 68 20 ou +33 7 69 67 77 43

Email : contact@diasporaactu.net



Cheikh Couture

Usine Niarri Tally
en face terrain Nguelaw - Dakar



TENUES HOMME & FEMME

Ensemble tenue africaine : 30000
Broderie deux pieces homme : 15000
Grand boubou homme : 40000

Prix pour les Femmes
A discuter

INFOS ET COMMANDES AU +221 77 656 52 82

BUSINESS
PERFORMANCE

PRO-ACTION
CONSULTING

Contact Us

 proaconsulting.manager@gmail.com
 Sacre Coeur 3 Dakar Senegal
 78-523-62-37

NOS PARTENAIRES

Lorem ipsum



ro-Action
consulting

NOS PACKS DIASPORA

DIASPORA AKSIL

Déménagement (frêt aérien)
Billet d'avion
Diagnostic/conseil
Business plan opérationnel
Etude de marché
Création de structure
Ouverture de compte
bancaire Pro
Assurance

DIASPORA COMMERÇANT

Déménagement (frêt aérien)
Réservation Billet d'avion
Création de structure
Ouverture de compte bancaire PRO
Stratégie commerciale
Plan d'action
Animation commerciale
Création de site e-commerce
Community management
Création de Concept store
Merchandising/vitrines
Organisation de showroom privé
Recrutement vendeurs/
commerciaux terrain
Création logo, cartes de visites,
flyers, affiches
Assurance

DIASPORA BUSINESS

Déménagement (frêt aérien)
Réservation Billet d'avion
Business plan opérationnel
Etude de marché
Création de structure
Ouverture de compte bancaire PRO
Stratégie commerciale/Plan d'action
Stratégie de communication
Création de site web
marketing digital
Création de logo, cartes de visite, v
Support de communication
Publicité Média
Recrutement personnel /formation
Assurance



@proaconsultingmanager@gmail.c



pro-action consulting



78-523-62-37



EN VENTE

VILLA R+1

à ndiakhirate Dakar-Sénégal

Prix: 55 millions

MODÈLE F5: 4 Chambres Salon
Avec titre foncier

